

Moulins, le 29 mai 2015

ENS des Gorges de la Bouble : Inauguration des médias d'interprétation et des œuvres Land'art

Le Conseil départemental de l'Allier a engagé une démarche volontariste de préservation, de restauration et d'aménagement des sites naturels remarquables et représentatifs de son territoire en adoptant une politique des espaces naturels sensibles (ENS).

A ce jour, 13 ENS, pour la plupart ouverts au public, sont ainsi valorisés par le Département et ses partenaires locaux de terrain, à travers différents programmes d'actions adaptés : débroussaillage, pâturage, étude et suivi de la flore et de la faune, aménagement de parcours de découverte, animations...

L'ENS des Gorges de la Bouble : entre nature et culture

Les Gorges de la Bouble sont presque invisibles et difficiles d'accès. Cette difficulté d'entrée confère au site, qui ne peut se parcourir qu'à pied, une protection et un caractère « oublié » et « sauvage » que le Département a choisi de respecter en intervenant de manière mesurée grâce à des aménagements intégrés au paysage.

Ces aménagements répondent à plusieurs objectifs : inviter les publics à découvrir les richesses du site, faire vivre le site et le mettre en scène sans le dénaturer, et proposer un projet évolutif, actualisable et diversifiant les approches.

Installation de médias d'interprétation

Les cinq points d'entrée des gorges sur les plateaux de Chantelle et de Deneuille sont désormais équipés de médias d'interprétation. Ces derniers donnent des repères informatifs ou sensibles, des témoignages des gens d'ici, des photos d'hier et d'aujourd'hui. En passant d'informations objectives à des informations de plus en plus subjectives et singulières, le visiteur est invité à interpréter et à imaginer sa propre histoire des lieux.

Création d'un Land'art

L'art investit la nature. Dans le cadre des Balades art & nature organisées par le Conseil départemental sur plusieurs sites ENS de l'Allier, un Land'art vient d'être installé sur le site des Gorges de la Bouble. Il sera libre d'accès durant les 3 mois d'été. Il est composé de sculptures en bois flotté réalisées à la demande du Département par l'artiste Mireille Belle. Faites de matériaux naturels en parfaite harmonie avec le paysage qu'elles investissent, ces œuvres éphémères représentent un banc de poissons hors de l'eau, survolant la Bouble. Une autre façon de valoriser et de (re)découvrir les gorges.

Inauguration
Samedi 13 juin 2015
11h
Esplanade de l'abbaye (Chantelle)

Nous vous invitons à assister à l'inauguration qui se déroulera en présence de Bernard Coulon, Vice-président du Conseil départemental chargé du Développement économique, de l'Agriculture, du Tourisme et du Thermalisme, d'André Bidaud, Vice-président chargé des Collèges, des TICE et des Transports, Maire de Chantelle, de Jean-Sébastien Laloy, Vice-Président chargé de la Culture, du Patrimoine, de l'Enseignement supérieur, de la Mémoire et de la Jeunesse, de Dominique Loubeau, Maire de Deneuille, de Mireille Belle, peintre-sculpteur et des acteurs locaux, habitants de Deneuille et Chantelle, ayant participé à la conception des médias d'interprétation.

Au cours d'une visite d'1 heure environ, vous serez invités à découvrir une partie des médias d'interprétation et les œuvres éphémères exposées tout l'été dans le cadre des Balades art & nature.

Plus d'informations sur www.allier.fr (<http://www.allier.fr/1547-espaces-naturels-sensibles.htm>)